
[Imprimer](#)

Prolongation de l'aide de 500 € pour la numérisation des TPE et élargissement à toutes les entreprises de - de 11 salariés

Image

Dans le cadre du plan de soutien à la numérisation des commerçants, des artisans, l'aide numérique de 500 € destinée à couvrir les coûts de numérisation pour la TPE fermées administrativement lors du 2ème confinement est prolongée. La période d'éligibilité des factures est prolongée jusqu'au 30 juin et cette aide est étendue à toutes les entreprises de - de 11 salariés, tout secteur d'activité confondu.

Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse ce-joint

[File](#)

[869-prolongation-aide-500-euros-numerisation-tpe.pdf \(678.09 Ko\)](#)